

PRÉFACE

LA PUBLICATION récente du “Compendium de la Doctrine Sociale de l’Église” suscite bien des questions.

L’action sociale de l’Église irait-elle au-delà de ses œuvres sociales et de charité ?

Et l’action du chrétien dans son milieu de travail pourrait-elle se proposer d’autre objectif que d’y annoncer Jésus-Christ ?

D’ailleurs, l’Église a-t-elle compétence en matière sociale ? N’est-ce pas le domaine réservé de l’État ?

Le pape Benoît XVI répond à ces objections que « le devoir immédiat d’agir pour un ordre juste dans la société est au contraire le propre des fidèles laïcs. En tant que citoyens ils sont appelés à participer personnellement à la vie publique. Ils ne peuvent renoncer à l’action multiforme, économique, sociale, législative, administrative, culturelle, qui a pour but de promouvoir organiquement et par les institutions le bien commun. La charité doit animer l’existence entière des fidèles laïcs et donc aussi leur activité politique, vécue comme charité sociale. »¹

Ce devoir est au cœur de la vie morale que Jean-Paul II nous présente comme « la réponse due aux initiatives gratuites que l’amour de Dieu multiplie dans ses relations avec nous, une réponse d’amour. »²

1. BENOÎT XVI, Lettre encyclique *Deus caritas est*, 2005, n° 29.

2. JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Veritatis splendor*, 1993, n° 10.

COMPRENDRE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE

Car tout commence par les dons de Dieu qui sont aussi l'explication de la vie sociale.

Qu'est-ce que Dieu a fait pour moi ? Je peux évoquer les bienfaits qui me sont communs à tous les hommes, la création, la vie, la rédemption, et ceux qui me sont particuliers, ma langue, ma culture, mon expérience... "Fecit mihi magna"³ !

Tous les biens nous viennent de Dieu : "Qu'as-tu que tu n'aies reçu ?"⁴

Et par qui l'as-tu reçu ?

Dieu s'est servi d'intermédiaires pour me distribuer ses dons ; et ces intermédiaires ce sont l'Église pour les dons surnaturels, et pour les dons naturels ce sont justement ceux qui constituent la vie sociale : ce sont mes parents et à travers eux tous mes aïeux, ce sont nos maîtres et ceux qui les ont eux-mêmes enseignés, les diverses communautés auxquelles j'ai participé, comme ma famille, mes écoles, ma ville et ma province, les entreprises qui me servent et celles où j'ai servi, ma patrie et tous ceux qui ont constitué la culture dont j'hérite...

C'est par des sociétés, que chacun est constitué "héritier", reçoit des "talents" qui enrichissent son identité⁵. Le savent bien ceux qui, pour se présenter, rédigent un curriculum vitæ énumérant les nombreuses communautés qui leur ont apporté les talents qu'ils proposent.

Toute la vie sociale s'organise naturellement en vue de cette communication mutuelle des biens entre les générations, entre les différents "acteurs sociaux" etc.... Dieu a voulu que cette communication mutuelle soit le moyen naturel de transmettre ses dons ; « c'est Dieu qui gouverne le monde et non pas nous. Nous lui offrons uniquement nos services, pour autant que nous le pou-

3. *Il a fait pour moi de grandes choses!* Paroles de Marie dans son cantique Magnificat.

4. 1 Co 4,7.

5. Catéchisme de l'Église Catholique (C.E.C.), 1992, n° 1880.

PRÉFACE

vons, »⁶ nous sommes ses intermédiaires, ses “ministres” pour la communication de ses dons.

La justice sociale veut que je reçoive avec gratitude ces “talents” qui me sont offerts, que je les recueille avec reconnaissance, comme des dons et non comme des dûs, que je les fasse fructifier pour que d’autres, à leur tour, vivent de ce que je pourrai leur communiquer. “Que chacun mette les dons qu’il a reçus au service des autres, comme de bons dispensateurs de la grâce de Dieu.”⁷ “Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement.”⁸

« Je considérerai tout ce que le Seigneur a fait pour moi et tout ce qu’Il m’a donné selon les dispositions de sa divine Providence. Puis, faisant un retour sur moi, je me demanderai ce que la justice m’oblige à offrir et donner... »⁹

Si j’ai reçu de Dieu par des intermédiaires qui ont été ses ministres pour la distributions de ses dons, comment rendrai-je à Dieu sinon par ces mêmes intermédiaires, en travaillant, en donnant de moi-même pour mes proches et les communautés sociales auxquels je suis redevable ?

Recevoir, pour donner, ce mouvement qui conduit à se donner soi-même en réponse au don reçu, traduit l’essentiel. « L’homme ne se réalise que par le don désintéressé de lui-même, » aimait à répéter Jean-Paul II !

Ce que j’ai, je l’ai reçu, donc je le dois à qui n’a pas reçu la même chose ; ce que je sais, je le dois à qui ne le sait pas ; de ce que je peux, je dois aider celui qui ne le peut pas.

On interrogeait Mère Teresa : “Ma Mère, qu’est-ce qui va mal dans le monde ?”

– “Vous !... et moi”, répondit la sainte religieuse.

6. *Deus caritas est*, n° 35.

7. 1 P 4,10.

8. Mt 10,8.

9. SAINT IGNACE DE LOYOLA, *Exercices Spirituels*, n° 234.

COMPRENDRE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE

C'est que Dieu a voulu que nous soyons nous-mêmes causes secondes¹⁰ du bien qu'il veut réaliser, les dispensateurs de ses dons, les ministres de leur distribution. « Dieu a pour nous un amour si incompréhensible et si délicat qu'il ne veut rien faire sans nous y associer, » disait sainte Thérèse de Lisieux.¹¹

Dieu n'est pas responsable du mal et du désordre du monde, ce sont nos carences qui en sont la cause : « j'avais faim et tu ne m'as pas donné à manger ; j'étais malade et tu ne m'as pas visité... »¹²

« Lire dans la foi les dons et les talents reçus de Lui, »¹³ les accueillir avec reconnaissance et piété, les faire fructifier et en communiquer les bienfaits à ceux qui en ont besoin, telle est la vie de charité envers Dieu comme la source et le moteur de la vie sociale.

Puisse cet ouvrage, qui veut donner l'accès, pour le plus grand nombre, au très riche enseignement social de l'Église, aider le lecteur à en tirer les traits essentiels, à les méditer, les appliquer et découvrir avec joie que l'ordre et l'harmonie de la loi naturelle résultent de la diversité des êtres, et des relations qui existent entre eux : ne séparez pas ce que Dieu a uni par des liens d'interdépendances et de générosité... « Les sociétés elles-mêmes ont leurs lois et leurs valeurs propres. »¹⁴

“Que Dieu me donne des pensées dignes des dons reçus”, demandait le sage.¹⁵ La joie du chrétien, c'est de constater mieux chaque jour la perfection, la cohérence et l'harmonie des œuvres de Dieu !

L'harmonie entre la Doctrine Sociale de l'Église et l'élan naturel de notre vie spirituelle.

Jehan de SAINT CHAMAS

10. SAINT THOMAS D'AQUIN, *S.Th. I^o Qu.103, a.6.*

11. Lettres n° 135.

12. Mt. 25,31 sq.

13. JEAN-PAUL II, Exhortation Apostolique *Christi fideles laici*, 1998, n° 58.

14. *Veritatis splendor*, n° 38.

15. Sg 7,15.